Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

22 JANVIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18037

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

Pas de jeunes, pas d'avenir

David Follien

C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris pour la première fois dans les pages du « Peuple ». J'ai trente ans et lorsque notre président Ego Perron m'a demandé d'accepter les fonctions de vice-président, au sein de notre Mouvement, j'ai ressenti beaucoup de crainte, car je me considérais trop jeune et dépourvu d'une expérience suffisante. Dans un deuxième moment, j'ai réfléchi davantage et ma pensée a voyagé vers le jour où je suis devenu un adhérent à l'Union. J'avais seulement seize ans et j'ai pensé à la formation politique reçue au sein de la section de Saint-Martin-de-Corléans, à ce quartier et à la colline d'Aoste, avec ses associations culturelles et sociales qui m'ont fait grandir Valdôtain et unioniste. Enfin, je me suis dit que, lorsqu'il a la possibilité de s'engager dans un domaine, un jeune ne doit pas refuser, du fait que l'innovation et le renouvellement des idées passent nécessairement à travers les nouvelles générations. Dès la première

SUITE PAGE 2

Visite du Commissaire européen Danuta Hübner

L'Europe soutient la Vallée d'Aoste

Danuta Hübner, Commissaire européen pour les Politiques régionales, en visite officielle en Vallée d'Aoste, le samedi 17 janvier dernier, a assuré au président de la Région Auguste Rollandin et aux membres de l'exécutif régional le soutien à la Vallée d'Aoste à travers le nouveau programme de développement régional promu par l'Union européenne.

« Il y a un fort intérêt et engagement de la part de l'Union Européenne à assister la Vallée d'Aoste. Dans le récent passé – a déclaré Mme Hübner – *j'ai eu beaucoup de contacts avec la Vallée d'Aoste, et j'estime important de connaître les petites réalités. Notre objectif est d'accompagner la Vallée d'Aoste vers un futur florissant à travers le programme 2007-2013, decidé ensemble, qui est très ambitieux et qui prévoit d'utiliser tout le potentiel à disposition de la Région ».* À ce propos, le président du Gouvernement régional Auguste Rollandin a souligné que « *la Vallée d'Aoste a été la première Région, parmi les 271 au niveau européen, à utiliser tous les fonds à disposition et ceci nous fait honneur. Il est important d'avoir la possibilité d'accéder à ces fonds aussi dans l'avenir ».*

Parmi les autres sujets abordés pendant la rencontre, il y avait aussi la situation économique, le développent culturel et touristique, la législation européenne, les énergies renouvelables et les Eurorégions.

« Dans le programme 2007-2013 – a souligné le Commissaire Hübner – *à la Vallée d'Aoste ont été destinés plus de 100 millions d'euros, envi-*

SUITE PAGE 2

Pour ne pas oublier la honte de l'holocauste

Au départ les « Journées de la Mémoire »

François Domaine

L'importance de rappeler l'histoire, afin d'éviter de refaire les mêmes fautes du passé. C'est ça aussi les « Journées de la Mémoire », présentées le mercredi 14 janvier dernier au Palais Régional par le président de la Région Augusto Rollandin, par le président du Conseil Albert Cerise et l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin.

« Ces occasions deviennent de plus en plus importantes – a affirmé Augusto Rollandin – *dans ce moment historique particulier, où beaucoup de personnes essayent de nier ce qui est arrivé dans le monde il y a soixante ans. Il faut rappeler, ne pas perdre notre mémoire historique et surtout apprendre aux jeunes ».* La deuxième guerre mondiale, avec la persécution des juifs, avec la honte de l'holocauste, avec la libération de l'Europe des régimes nazi et fasciste, doit rester un souvenir bien clair dans la mémoire de tout le monde. Voilà pourquoi, le mardi 20 janvier dernier, deux classes de l'institution scolaire pour experts comptables et pour géomètres et deux classes de l'institution scolaire professionnelle d'Aoste sont parties pour Cracovie, en Pologne, où, jusqu'au dimanche 25 janvier prochain, elles auront l'occasion de visiter les lieux symboles des années les plus sombres du vingtième siècle, à savoir les camps d'extermination de Auschwitz et Birkenau.

Une visite promue par la Région Vallée d'Aoste et qui ne reste pas un fait isolé : les élèves, en effet, participent depuis quelque temps à un projet "de la mémoire", qui a debuté le 8 janvier dernier quand – dans les écoles – ont parlé de leur expérience directe dans le chaos des années quarante Ida Desandré et Louis Meynet, deux Valdôtains encore vivants témoins directs de l'Holocauste.

De plus, le mardi 27 janvier prochain dans la salle du Gouvernement régional, Augusto Rollandin remettra sept médailles honorifiques à autant de citoyens qui ont vécu directement les horreurs de la

SUITE PAGE 3

Immigration : un projet de loi sur la sécurité !?

Antonio Fosson

Les travaux au Sénat ont recommencé et on remarque tout de suite une difficulté à parcourir une route, peut-être parce que la parcours n'est pas encore clair et on va de l'avant par étapes, peut-être parce qu'on navigue sans voir le phare à cause de cet horizon de crise économique qui commence à faire peur à tous.

J'ai déjà parlé avec les lecteurs du « Peuple », auxquels je voudrais renouveler mes souhaits de Bonne Année, de la discussion sur le projet de loi qui parle d'ordre public. Nous devions affronter la loi sur le fédéralisme fiscal, mais cette discussion si attendue a été renvoyée à la semaine prochaine.

La défense de l'ordre public est sûrement le premier point politique qui pose la Lega, et ce Gouvernement et sa stabilité dépendent de ce groupe mais il pose un problème avant tout culturel : quel est le rôle des immigrés dans notre société, quelle est l'intégration possible ?

J'ai déjà souligné plusieurs fois aux Valdôtains, qui ont connu historiquement la réalité de l'immigration dans d'autres pays, comment les immigrés viennent en Vallée pour faire ces travaux que nous ne voulons plus faire.

Comment serait notre économie sans travailleurs étrangers dans les alpages, comme lave-vaisselles dans les auberges, comme "badanti" à côté de nos vieux? Peut-être qu'avec la crise quelques-uns parmi nous deviendraient-ils disponibles à faire ces travaux « humbles »?

Cependant, j'ai toujours soutenu, déjà sur ces pages, que le phénomène doit être régularisé et non culpabilisé de tout, mais responsabilisé : sont les bienvenus ceux qui viennent pour nous aider ou travailler, ceux qui respectent nos traditions, qui veulent dialoguer avec nous. Les autres peuvent retourner chez-eux parce que nous n'en avons pas du tout besoin!

Dans le projet de loi en discussion au Sénat, il y a beaucoup de proclamations, beaucoup de principes contre l'immigration, beaucoup de règles de difficile application, (comment fera-t-on à condamner pour clandestinité des étrangères dont on n'arrive pas à connaître l'identité? Combien de procès en plus devront être institués dans les tribunaux déjà trop sollecités de travail?).

Des réactions peu articulées et précises, mais seulement idéologiques, à un problème d'autre part existant comme celui de l'ordre public, peuvent compliquer le problème et ne pas le résoudre.

Finalement on en parle, et là c'est le point exclamatif, mais le point interrogatif dans le titre de l'article pose la question : est-ce que celle-ci est la solution?

Campagne d'adhésion 2009

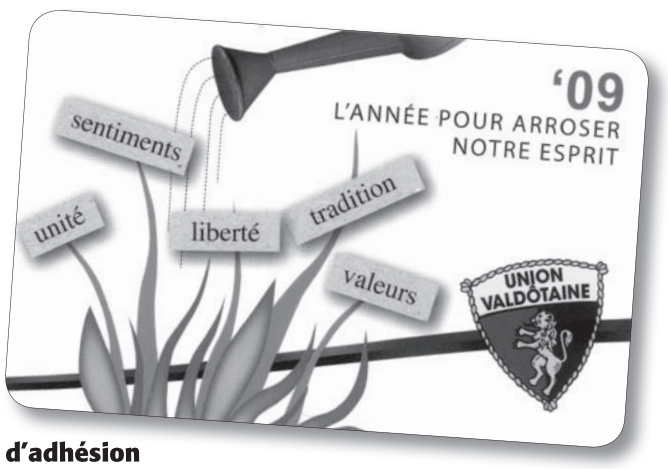

Carte d'adhésion (comprenant l'abonnement à "Le Peuple Valdôtain")	20 euros
Carte d'Or (pour ceux qui désirent soutenir le Mouvement)	60 euros
Abonnement à "Le Peuple Valdôtain" (pour les non-adhérents) VDA et Italie	25 euros
Etranger	30 euros

SUITE DE LA PAGE 1 PAS DE JEUNES, PAS D'AVENIR

réunion du Comité Fédéral, je me suis rendu compte d'avoir fait – en tant que jeune – le bon choix : on a commencé à travailler dans un climat constructif, dans un groupe où il y a un bon mélange entre membres à l'expérience indiscutable et jeunes. Je crois que celui-ci est l'un des Comités avec l'âge moyen le plus bas dans l'histoire du Mouvement. Nous devons maintenant œuvrer dans différentes directions, en regardant aux rendez-vous électoraux du futur, mais surtout en consacrant une attention particulière à la réalité juvénile. Bien souvant on parle trop de la façon dont approcher les jeunes à la politique, mais des fois, aux mots ne suivent pas les faits. A ce sujet, je ne possède pas la « lampe d'Aladin » mais je propose avec humilité que l'Union Valdôtaine investisse et travaille en visant notamment trois directions, ou buts. Premièrement, nous devons collaborer davantage avec notre organisme juvénile, à savoir la « Jeunesse Valdôtaine ». Il nous faut créer des rapports plus intensifs entre cet organisme et le territoire, entre la jeunesse et nos cellules fondamentales : les sections. Nous avons la nécessité de valoriser la J.V., qui doit travailler en symbiose avec le Mouvement et avec nos administrateurs de la Région et des Communes, bien sûr sans renoncer au sens critique qui lui est propre. Le Mouvement avec ses organes, doit organiser des rencontres, des conférences, et pourquoi pas des fêtes, en suivant une stratégie visant à informer nos jeunes sur l'activité des administrateurs et je pense, par exemple, aux importants choix que l'Administration régionale devra effectuer dans plusieurs domaines, et en même temps je pense à l'approfondissement des thèmes qui sont aux racines de l'Union, comme le fédéralisme et la conservation de notre patrimoine ethnique. Je tiens également à l'organisation de moments d'agrégation et de fête, qui nous permettent d'approcher de nouveaux inscrits et des sympathisants, jeunes et moins jeunes.

Deuxièmement, je crois important que les jeunes assument des responsabilités dans la gestion du Mouvement et pas seulement, mais ils ne doivent pas être laissés seuls, autrement il n'y aura pas de résultats. L'expérience des « moins jeunes » est fondamentale pour une gestion efficace et performante.

En conclusion, je trouve qu'il est capital, pour l'Union, de valoriser ce que les jeunes peuvent offrir, c'est-à-dire, valoriser leur enthousiasme et leur capacité d'innovation. Si nous sommes capables de conjuguer ces aspects et ces caractéristiques et si nous sommes à même d'être présents sur le territoire comme nous le sommes depuis toujours, je crois que beaucoup de jeunes s'approcheront de notre Mouvement et travailleront activement avec nous. Nous ne voulons plus une politique qui se rappelle des jeunes seulement quelques mois avant les rendez-vous électoraux. Au contraire, le Mouvement doit se distinguer par une stratégie claire, cohérente et efficace visant à les approcher, constamment, à la cause valdôtaine. Pas de jeunes, pas de futur politique pour l'Union Valdôtaine.

Séance du vendredi 16 janvier 2009

Aperçu des décisions du gouvernement

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé les objectifs de gestion que devront atteindre les dirigeants régionaux en 2009.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Conformément à la loi régionale n° 44/1991 modifiée portant promotion des productions artisanales typiques et traditionnelles, des aides d'un montant de 300.000 euros ont été octroyées à certaines coopératives valdôtaines, au titre de l'année 2009.

ÉDUCATION ET CULTURE

Dans le cadre de la 1009e Foire de Saint-Ours, l'Exécutif a approuvé l'organisation, par les soins de l'Assessorat de l'éducation et de la culture, d'activités et d'initiatives culturelles intitulées « Foire Culture 2009 ».

Par ailleurs, il a décidé d'organiser des visites guidées d'*Aosta Romana* pour les élèves des classes de cinquième des écoles primaires d'Aoste.

En outre, trois enseignants ont été désignés comme formateurs pour la réalisation d'un cours intitulé *Insegnare italiano – modelli per lo studio della lingua – Didattica del lessico tra grammatica e dizionari*, qui se tiendra à Florence, à l'*Accademia della crusca*, les 23, 24 et 25 mars 2009.

Le Gouvernement a aussi défini la convention relative à la collaboration avec l'*Istituto Superiore per le Industrie Artistiche* d'Urbino en vue de la réalisation du projet *Carattere tipografico Valle d'Aosta*.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC

Le Gouvernement a approuvé les dispositions d'application afférentes à la loi régionale n° 25/2008 qui modifie la loi régionale n° 13 du 1er juin 2007, portant nouvelles dispositions en matière d'obligation de construction des couvertures en lauzes et réglementation des subventions y afférentes.

Les procédures techniques et administratives relatives à la délivrance des autorisations et des concessions hydrauliques par la Région et aux redevances à appliquer aux concessions pour l'utilisation du domaine hydrique régional ont été mises à jour.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

L'Exécutif a octroyé une aide forfaitaire de 390.000 euros au titre de l'année 2009 à l'Association des sports d'hiver de la Vallée d'Aoste (*ASIVA*) en vue de soutenir l'organisation des activités sportives institutionnelles.

NOUVELLES EN BREF

VISITES GUIDÉES RÉSERVÉES AUX ENSEIGNANTS POUR LES EXPOSITIONS FUTURISMI ET MEMORIE DEL GRAND TOUR

L'Assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin communique que le Service d'activités d'exposition organise des visites réservées aux enseignants pour les expositions *Futurismi* et *Memorie del Grand Tour.*

Exposition *Futurismi*, Centre Saint-Bénin, 27 rue Festaz, à Aoste.

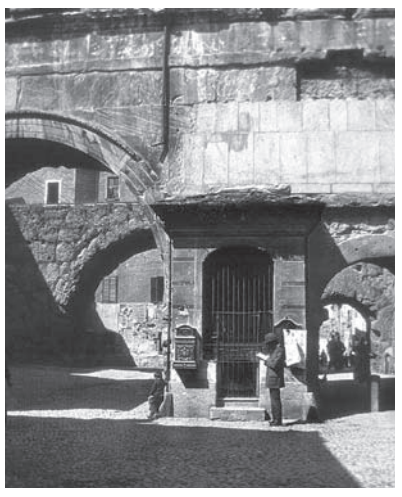

Chaque rencontre, par les soins de Marco Jaccod, durera une heure et demie et se tiendra à partir de 17h, vendredi 23 janvier et mercredi 4 février.

Pour les réservations et informations les personnes intéressées sont invitées à s'adresser au guichet du Centre Saint-Bénin : tél. : 0165/27 26 87.

Exposition *Memorie del Grand Tour* Musée Archéologique Régional, 12, Place Roncas, Aoste.

Chaque rencontre, par les soins de Daria Jorioz, durera une heure et demie et se tiendra à partir de 17h, lundi 9 et mercredi 11 février.

Pour les réservations et informations les personnes intéressés sont invités à s'adresser au guichet du Musée Archéologique Régional, tél. : 0165/27 59 02.

L'on rappelle que la visite de l'exposition est gratuite et que sera remis aux enseignants le catalogue pour préparer la visite successive des élèves.

SUITE DE LA PAGE 1 L'EUROPE SOUTIENT LA VALLEE D'AOSTE

ron 830 euros pour chaque citoyen, un chiffre très haut par rapport aux autres réalités, ce qui confirme notre engagement».

De plus, la cohésion territoriale sera au centre du débat au sein du Parlement européen d'ici fin février prochain : Mme Hübner a mis ainsi l'accent sur le *"Livre vert sur la cohésion"*, récemment publié et a encouragé la Région à travailler pour une politique de cohésion renforcée en participant activement au débat.

« Les assemblées législatives régionales peuvent jouer un rôle de premier plan auprès des citoyens en leur expliquant que cette politique joue en faveur de la croissance et de l'emploi », a souligné Mme Hübner. Elle a également parlé de l'importance des défis des zones de montagne qui sont vulnérables face au changement climatique, à la mondialisation et à l'évolution démographique. *« Dans ce sens, le nouveau programme pour la Vallée d'Aoste vise à améliorer la qualité de la vie de la population en soutenant le développement durable par le biais de l'innovation technologique, de la recherche, de la promotion des ressources naturelles et des énergies renouvelables ».*

Également présent à la rencontre, en tant que représentant de la Présidence du Conseil régional, le conseiller Luciano Caveri, qui fait partie aussi du Conseil des Régions : la valorisation des minorités linguistiques comme « pont » entre les différentes cultures européennes est une des priorités que le conseiller Caveri a illustré au Commissaire européen.

Les autres ont été *« le respect et la valorisation des Régions à forte compétence législative comme la nôtre; une politique spécifique pour la montagne dans le cadre de la nouvelle politique de cohésion, celle territoriale; la coopération territoriale de proximité avec les Eurorégions comme la nôtre, Alp-Med. Enfin je voudrais souligner* - a conclu Caveri - *comment les ressources des fonds structurelles seront précieux pour contraster la crise économique en cours ».*

La visite du Commissaire Hübner s'est poursuivie au Fort de Bard. *« L'étape au Fort de Bard* – a expliqué Rollandin – *a été insérée dans le programme de la visite officielle pour montrer comment la Région a su utiliser au mieux dans ces dernières années les ressources financières mises à disposition par l'Union Européenne. Un objectif que nous continuerons à poursuivre aussi dans le programme d'investissements 2007-2013 ».*

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

100e anniversaire de la naissance

Un souvenir de Robert Berton

Joseph Rivolin

Parmi les Valdôtains qui, le 13 septembre 1945, se réunirent à Aoste pour fonder l'Union Valdôtaine, figurait Robert Berton, qui était né à Aoste il y a cent ans, le 14 janvier 1909.

Licencié de l'Institut Supérieur d'Education Physique, Berton trouva dans l'enseignement de la gymnastique son domaine d'élection et s'adonna à la promotion des activités sportives, particulièrement au nouveau sport de la montagne : le ski. Il fut parmi les pionniers des classes de ski pour les élèves des écoles secondaires et un partisan convaincu des bienfaits des colonies de vacances. Son engagement social dans le domaine de l'éducation du corps et de l'esprit se doublait d'un intérêt actif vis-à-vis de la vie publique, qui eut justement son aboutissement dans sa participation à la fondation de notre Mouvement.

L'une des priorités qui s'imposèrent d'emblée à nos pères fondateurs concernait la reconstruction d'une identité culturelle que le régime fasciste avait systématiquement minée.

D'où l'urgence de mettre l'accent sur notre tradition linguistique et sur notre patrimoine historique, notamment sur les richesses archéologiques et monumentales qui résument et incarnent concrètement le parcours historique de notre peuple.

Le choix de la langue française et la volonté de divulguer la connaissance des monuments et des œuvres d'art de la Vallée d'Aoste allaient devenir les constantes dominantes de la production de Robert Berton pendant toute sa vie. On lui doit notamment des ouvrages tels que : *Châteaux du Val d'Aoste*, *La Cité d'Aoste et les costumes valdôtains*, *Les chapiteaux romans du cloître de Saint-Ours*, *Les stalles de la cathédrale d'Aoste*, *Les stalles de l'insigne collégiale de Saint-Pierre et de Saint-Ours d'Aoste*.

Nommé inspecteur honoraire des Monuments historiques, il fut pendant toute sa vie un collaborateur fidèle de la revue du Comité des Traditions Valdôtaines, « Le Flambeau ».

En dépit de l'attention qu'il consacrait à se documenter dans les meilleures sources bibliographiques dont il pouvait disposer à l'époque, Berton n'avait rien du rat de bibliothèque ou de l'érudit se renfermant dans sa tour d'ivoire : ses livres d'art et d'histoire alternaient constamment avec des articles paraissant dans le « Le Peuple valdôtain », par lesquels il mettait en valeur notre patrimoine et avançait des observations, des critiques, des suggestions dans tous les domaines ayant trait au respect des sites et des monuments, à la promotion de la culture valdôtaine et à l'amélioration du cadre de vie. Dans les années 1960, alors que la "modernisation" envahissait nos vallées et provoquait la démolition ou le défigurement d'imposantes maisons paysannes et la dispersion progressive d'un patrimoine d'art décoratif qu'aujourd'hui nous ne pouvons que regretter, le professeur Berton, qui avait dénoncé le risque de dénaturation de l'architecture locale dès 1949, se livrait à une patiente et minutieuse œuvre de découverte et de valorisation de l'architecture rurale, de l'art populaire et de l'architecture civile et religieuse "mineure", en mettant en relief les détails artistiques qui ennoblissent notre ville, nos bourgs et nos villages : les portes, les grilles, les cheminées, les balustrades, les cadrans solaires, les raccards qui apparaîtraient par la suite, confiés au crayon de Silvia Assereto ou de Marcello Cortelli, dans les pages d'une dizaine de sobres et élégants livres d'art qui parurent entre 1961 et 1991.

Berton fut aussi un précurseur dans le domaine de la promotion touristique par l'image : photographe averti, il réalisa en 1962, avec la collaboration des metteurs en scène Pietro Nelli e Glauco Casadio, cinq courts-métrages consacrés aux ressources touristiques et au patrimoine valdôtain.

A côté de son activité culturelle et journalistique, il faut rappeler l'engagement de Robert Berton dans le domaine de la politique active et de l'administration. Conseiller municipal d'Aoste pour l'Union Valdôtaine de 1959 à 1961 et encore en 1963, il remplit successivement les charges d'assesseur en 1965, de commissaire extraordinaire en 1966 et encore d'assesseur de 1966 à 1970.

En exerçant ses fonctions consulaires il ne se désista jamais de ses combats passionnés pour sauvegarder les valeurs culturelles et esthétiques en lesquelles il croyait profondément : il suffit ici de rappeler qu'il s'opposa victorieusement au projet de transformation du château de Bramafan en Musée régional et sauva de la démolition l'ancien Collège Saint-Bénin.

Dans les années 1970 Robert Berton aborda le dernier volet de sa redécouverte des fondements de l'identité culturelle valdôtaine, en se tournant vers l'artisanat – dont il était un connaisseur raffiné et un collectionneur averti – vers la toponymie et vers l'anthroponymie.

Président d'honneur du Comité des Traditions Valdôtaines depuis 1989 et membre depuis 1950 de l'Académie Saint-Anselme, il a consacré sa vie à réaliser fidèlement le programme que celle-ci se propose dans ses statuts : mettre "en valeur les traditions religieuses et civiles, le patrimoine linguistique et culturel du Pays". Le jour de sa mort, le 15 juillet 1998, marqua une date funeste pour la culture valdôtaine.

200 ans après

Proudhon, le philosophe fédéraliste au service du peuple

Esther Salvato

Le bicentenaire de la naissance de Proudhon est inscrit en 2009 au titre des Célébrations nationales de France. Au cours de cette année, il sera commémoré par une série de manifestations organisées notamment par la Société Pierre-Joseph Proudhon, Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris.

Voilà l'occasion pour redécouvrir et saluer un écrivain remarqué, auteur de plus de 50 livres, un philosophe passionné et enfin, l'un des pères en Europe du fédéralisme intégral, ou global, illustré au XXe siècle par plusieurs théoriciens, de Alexandre Marc à Emile Chanoux.

La révolte de l'enfant pauvre

Proudhon naît à Besançon le 15 janvier 1809. Son père est ouvrier brasseur, puis tonnelier à son compte ; sa mère est ménagère chez quelques familles aisées. Il est l'aîné de cinq enfants ; sa famille habite le quartier Battant qui abrite à l'époque ouvriers agricoles et petits propriétaires. Pierre-Joseph révèle très tôt ses qualités intellectuelles : élève à 5 ans à l'école « mutuelle », assidu au catéchisme et enfant de chœur à l'église de la Madeleine, il entre, sur le conseil du curé, au Collège royal en 1820. Très vite, il a des résultats surprenants : excellent en latin, en grec et en histoire, il obtient tous les ans le prix d'excellence. Mais, seul enfant de famille pauvre au milieu des fils de la bourgeoisie et de la noblesse locales, Proudhon se sent mal à l'aise : « Je rougissais de ma pauvreté comme d'une punition… Tout ce que je sais, je le dois au désespoir ! ».

Obligé d'interrompre ses études, il devient ouvrier typographe à 17 ans chez Gauthier, une des plus importantes imprimeries de Franche-Comté. Ensuite il lance sa propre imprimerie et apprend l'hébreu pour comprendre la Bible ; à 29 ans, il passe le baccalauréat et décroche la bourse Suhard, une bourse de trois ans offerte par la veuve du secrétaire de l'Académie française. Grâce à cette bourse, Proudhon va s'appliquer à écrire livres et articles, hanté toujours par le même souci : le sentiment des misères de l'humanité, l'amour de la justice. Dès 1840, dans son retentissant essai « Qu'est-ce que la propriété ? », qui lui vaut une immense notoriété, il dénonce l'exploitation des ouvriers et montre que seuls la disparition du profit capitaliste et le crédit gratuit mettront fin aux injustices sociales. Son refus des solutions autoritaires du communisme (« La Philosophie de la misère », 1846) lui vaut bientôt l'hostilité de Karl Marx.

Député à l'Assemblée constituante dès 1848, Proudhon poursuit son activité d'écrivain (« Le Peuple », « La Voix du peuple ») et de polémiste (Sainte-Beuve voit en lui le plus grand provocateur du XIXe siècle), se faisant le promoteur du fédéralisme politique et économique.

Ennemi acharné de toute forme d'étatisme, il définit le droit de propriété comme « le triomphe de la liberté » et le seul gage contre tout abus du pouvoir public. Proudhon s'éteint à Paris en janvier 1865. Avant de mourir, il dicte à sa fille de 16 ans son testament intellectuel, un texte sublime couronnant une vie et une pensée au service du peuple : « Les classes ouvrières réunissent toutes les aptitudes productrices ; elles ont pour elles le nombre et la force ; elles commencent à avoir la *conscience* de leur importance sociale. Il faut qu'elles aient pour elles la *science*, le *droit*, la *justice*. Il faut qu'elles s'élèvent à la notion de légalité… transformée en levier intellectuel et moral.

A ces conditions elles ne peuvent manquer d'avoir pour alliées toute cette partie active, saine de la bourgeoisie qui relève aussi du travail, plus que du capital, et toute cette classe d'artistes, de savants qui vivent d'idées, inclinent naturellement au progrès et forment encore aujourd'hui l'élite de la nation.

Le jour où elles s'approprieront la *loi*, elles la domineront et la feront. Leur force ne sera de la force politique que si elle est de la raison… » (De la capacité politique des classes ouvrières, 1865, posthume).

Pour en savoir plus sur cet anniversaire : http ://societeproudhon.ouvaton.org/accueil.html.

SUITE DE LA PAGE 1 JOURNEES DE LA MEMOIRE

deuxième guerre mondiale. Encore, le 27 janvier prochain au théâtre Giacosa d'Aoste – à l'occasion des "Journées de la Mémoire" – se déroulera un concert de l'orchestre symphonique de la Vallée d'Aoste, dirigée par Edoardo Rosadini, pour rappeler ces tristes jours.

Le 16 février prochain, enfin, encore au théâtre Giacosa d'Aoste (et le jour suivant à l'Auditorium de Pont-Saint-Martin) la compagnie théâtrale "Coltelleria Einstein" d'Alessandria mettra en scène le spectacle "Naufraghi nella tempesta della pace", qui rappellera aux étudiants un autre triste chapitre de cette période, c'est-à-dire les "foibe".

1009ÈME EDITION DE LA

Au départ de la 1009ème édition de la Foire 2009

Tout est prêt pour la Foire de Saint-Ours.
Comme chaque année vers la fin du mois de janvier, les rues de la ville d'Aoste s'animent comme autrefois. Les gens provenant de toute la Vallée et de l'étranger se réunissent pour célébrer ensemble cet événement toujours très apprécié et attendu.
Cette année, la 1009ème édition de la foire se déroulera sous le signe de la tradition et de la collaboration entre les différents secteurs, pour une meilleure promotion touristique de la Vallée d'Aoste.
«La programmation de l'événement – a déclaré l'assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret en présentant la manifestation, le 13 janvier dernier, lors d'une conférence de presse – *et l'organisation ont vu la participation de plusieurs Assessorats dans une optique de synergie et de collaboration».*
En ce sens, l'assesseur au Tourisme, Aurelio Marguerettaz et l'assesseur à la Culture, Laurent Viérin étaient également présents lors de la présentation de la Foire. *«Nous avons assumé l'engagement* – a dit Marguerettaz, qui a parlé aussi pour l'assesseur à l'Agriculture Isabellon qui n'avait pas pu être présent à la conférence – *de construire une image transversale de la Vallée d'Aoste, du point de vue du marketing. Ceci est un témoignage de nos intentions, qui sont bien résumées dans un projet, qui prévoit des collaborations sans empiètement : l'objectif doit être de proposer aux touristes de la Vallée d'Aoste non seulement l'artisanat mais aussi les autres richesses».*
Laurent Viérin a souligné l'importance de cette collaboration en présentant la deuxième édition de *"Foire Culture"* qui, *«avec un programme articulé, propose de faire connaître le patrimoine culturel valdôtain dans un moment de grand passage touristique comme celui de la foire de Saint-Ours».*
Ils seront en tout 1.085 (comme l'année dernière) les exposants présents à la Foire : sur les stands disposés le long du parcours (qui se développe sur l'axe Place de la République - Place Arc d'Auguste), seront exposées les œuvres de 1.047 artisans, parmi lesquels 905 appartenant au secteur traditionnel (outils agricoles, fer forgé, mobiliers, tournage, vannerie, sculpture, tissus, chaussures, objets pour la maison), 22 apparentés au secteur traditionnel, 120 inscrits au secteur non traditionnel et 38 provenant des écoles.
De plus, il y aura également plusieurs rendez-vous importants liés à la culture valdôtaine : d'abord l'Atelier (du 29 janvier au 1er février), un espace réservé aux professionnels de l'artisanat dans une structure située place Chanoux (une partie aussi place Plouves).
Et en parallèle à la valorisation et à la sauvegarde de l'artisanat typique valdôtain, emblème de chaque édition de cette foire désormais millénaire, le secteur œno-gastronomique sera également renforcé.
La zone de la place Plouves réservée aux producteurs et aux commerçants qui vendent les produits typiques de la tradition alimentaire valdôtaine pourra accueillir 54 stands : une occasion importante, celle de la foire, pour faire connaître, au-delà de nos frontières, les plats exquis de notre Vallée.
De plus, à travers le parcours, aux points de rendez-vous *«RossoNeri»*, les Pro loco des différentes Communes proposeront leurs menus. Les ingrédients pour une bonne réussite sont là.
A vous d'en profiter.

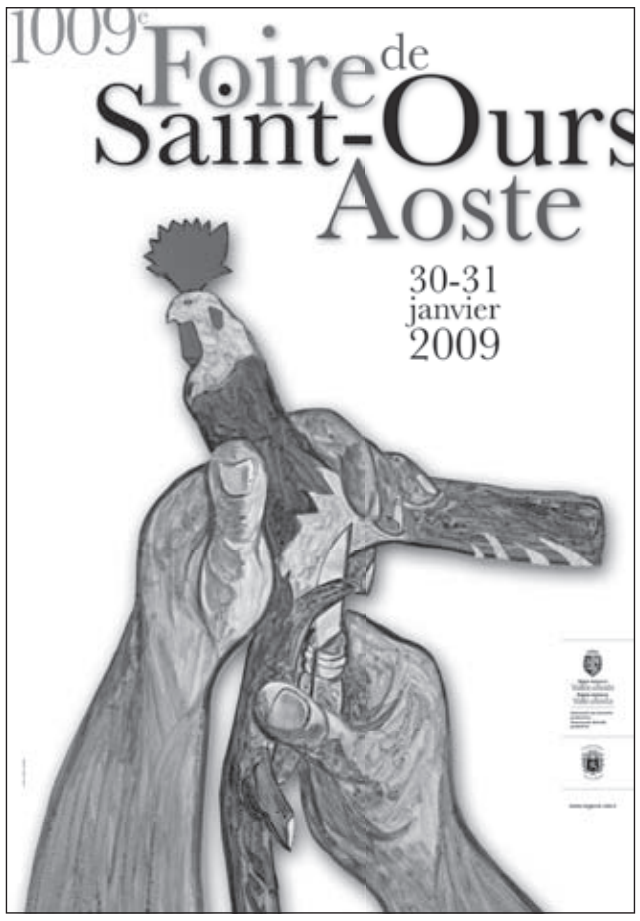

La vitrine de l'artisanat valdôtain

Visiter la Foire de Saint-Ours c'est vivre une expérience unique et inoubliable, une occasion à ne pas manquer de se plonger dans une ambiance extraordinaire porteuse d'émotions intenses. Chaque hiver, mille exposants, artistes et artisans valdôtains y présentent avec une fierté et une satisfaction légitimes les fruits de leur travail, qu'il s'agisse d'un passe-temps ou véritablement de leur métier. En sus des objets et des techniques traditionnelles telles que la sculpture, la gravure sur bois, le travail de la pierre ollaire, du fer forgé et du cuir, le tissage du drap de Valgrisenche et du chanvre de Champorcher - exécuté, de nos jours encore, sur d'anciens métiers -, la réalisation de la dentelle au fuseau, la vannerie et la fabrication d'outils et objets agricoles, il est possible les 30 et 31 janvier d'admirer de véritables œuvres d'art, issues de la recherche et de l'utilisation de styles innovants, encore inscrits dans la culture millénaire de cette manifestation. Ce n'est pas tant l'aspect commercial de la Foire qui incite les artisans à exposer que l'envie de sortir de leur atelier et d'aller à la rencontre d'un public capable d'apprécier la qualité et la créativité de leurs ouvrages, issus de traditions vieilles de plusieurs siècles. De même, les personnes qui se rendent à la Foire ne sont pas seulement à la recherche d'une bonne affaire, d'un ustensile dont elles ont besoin ou d'un objet décoratif : elles y viennent aussi pour en « respirer » l'atmosphère unique. C'est aussi durant cette Foire traditionnelle que ressurgissent les caractéristiques propres à l'identité de la communauté valdôtaine : ce n'est pas seulement un grand spectacle aux dimensions exceptionnelles, c'est véritablement la célébration d'une appartenance historique et culturelle à un milieu, celui de la montagne. C'est ainsi que les rues de la ville résonnent chaque année des échos de cette manifestation qui met en valeur la fine fleur de l'artisanat valdôtain. Au Moyen Age, la Foire s'installait dans le bourg d'Aoste, c'est-à-dire aux alentours de la collégiale de Saint-Ours. Les légendes racontent que c'est précisément devant cette église où le Saint vécut, semble-t-il, avant le IXème siècle, que tout a commencé : ce dernier aurait, dit-on, pris l'habitude d'y distribuer aux pauvres des vêtements et des sabots, ces chaussures en bois typiques que l'on peut encore aujourd'hui trouver à la Foire. De nos jours, c'est tout le centre ville qui participe à cet événement et la Foire de Saint-Ours s'étend à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte romaine. Qui dit Foire dit aussi musique, folklore et dégustation des vins et autres produits typiques de la gastronomie locale. C'est un moment de fête qui se prolonge, au rythme des chants valdôtains et des danses traditionnelles, par la longue Veillà de la nuit du 30 au 31 janvier, durant laquelle les rues s'illuminent et se remplissent de visiteurs. La Foire de Saint-Ours constitue la vitrine de l'artisanat valdôtain, de ce savoir-faire – répétition de gestes anciens – qui est le patrimoine des nouvelles générations, cohabitation suggestive d'éléments traditionnels et innovants.

FOIRE CULTURE 2009 - LES INITIATIVES - LES EXPOS - 30 ET 31 JANVIER 2009

FOIRE CULTURE 2009

«*Foire Culture* – a expliqué l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin – *est une invitation au dialogue adressée à tous les visiteurs et propose à ceux-ci d'explorer les richesses culturelles de notre Vallée, afin de découvrir l'ampleur, les caractéristiques et la beauté des témoignages que l'histoire nous a légués».*

Il s'agit donc d'une initiative dynamique, qui en est à sa deuxième édition, étroitement liée au territoire et au tissu citadin, spécifiquement pensée pour la communauté et qui, en exploitant les technologies modernes de communication par l'image, répond aux goûts du public d'aujourd'hui.
La Foire de Saint-Ours est un rendez-vous qui attire aussi bon nombre de touristes et ces activités peuvent également amener tous ceux qui choisissent la Vallée d'Aoste pour la splendeur de ses paysages, la paix de ses montagnes et son respect des traditions à en apprécier aussi l'art, l'histoire et donc la culture.

LES INITIATIVES
Collégiale de Saint-Ours - 28 janvier, 21h
«Cuivre en l'église Saint-Ours»
Concert de l'ensemble de cuivres des cours de haute formation de l'Institut musical de la Vallée d'Aoste, dirigé par David Short.

Place Jean XXIII
Archéologie et musique
Musique dans le cadre des fouilles archéologiques et possibilité de visiter le chantier en compagnie d'archéologues qui expliqueront les résultats des recherches en cours.
Vendredi 30 et samedi 31, de 9h à 22h.

Mar - Musée Archéologique Régional
«Moi aussi je vais à la foire!
...comme ça, je vais au musée»
Activités pour les enfants de 6 à 13 ans ;
– vendredi 30 janvier 2009
de 19h30 à 22h : Veillà des enfants;
«Histoire... autour du feu : la braise susurre une histoire de fou»
Animation pour enfants avec concert de harpe celtique et spectacles de combat; distribution de la « potion magique » à peine sortie du chaudron
– vendredi 30 et samedi 31 janvier 2009
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 16h30;
«Histoire...de bois,
....de terre,...d'air et de feu»
Ateliers pédagogiques
– vendredi 30 et samedi 31 janvier 2009.
Exposition « Aux Dieux Mânes ».
Visites guidées de 9h à 22h.
Entrée libre et gratuite pour toutes les activités dans la limite des places disponibles.

LES EXPOS
Mémoires du Grand Tour
Le voyage en Italie à travers les photographies des archives Alinari et les collections d'art de la Région autonome Vallée d'Aoste.
Cette exposition présente environ 60 photographies prises entre la seconde moitié du XIXème siècle et le début du XXème siècle et tirée des archives Alinari, ainsi qu'une trentaine d'œuvres d'art sélectionnées parmi celles que renferment les collections régionales.
Musée Archéologique Régional.

Futurismes
Manifestation conçue pour marquer le centenaire de la naissance (en février 1909) du futurisme, ce mouvement artistique qui a profondément marqué l'histoire artistique et culturelle du XXème siècle.
Centre Saint-Bénin.

Marco Joly
La poésie des saisons
Exposition personnelle consacrée à l'artisan d'Arnad, Marco Joly, qui offre au public un choix de sculptures en ronde-bosse et en bas-relief sur le thème du monde rural valdôtain.
Eglise Saint-Laurent.

Photographies
sans frontières
Francisco De Souza, Stefano Sarti.
Salle des Expositions de l'Hôtel des Etats.

Du froid à la forme
Recherches photographiques
de Pietro Fioravanti
et Luciano Haudemand.
Espace Porta Decumana de la Bibliothèque Régionale.

Il sera également possible de visiter le Cryptoportique du Forum où sont exposées trente œuvres provenant du palais Mozzi-Bardini de Florence.
Entrée gratuite et ouverture exceptionnelle : le vendredi 30 et le samedi 31 janvier 2009 de 9h à 22h.

FOIRE DE SAINT-OURS

VENDREDI 30 2009

SAMEDI 31 2009

LES INITIATIVES LIÉES À LA FOIRE

A LA FOIRE
Le 30 et le 31 janvier, mille artisans le long des rues du centre historique.
Places Chanoux et Plouves :
- L'Atelier : une foire-exposition réservée aux entreprises artisanales qui ont fait de la production artistique leur profession.

Place Chanoux :
- L'exposition des travaux exécutés par les élèves des cours de sculpture, de gravure décorative, de drap, de fer forgé, de sabots, de tournage, de menuiserie et de vannerie organisés par la Région.

En sus de l'exposition d'objets d'artisanat de facture plus ancienne et de l'artisanat moderne, vous pourrez trouver :
Place Plouves (sous le chapiteau) :
- Dégustation et vente des produits œno-gastronomiques valdôtains.

Rue Xavier-de-Maistre (salle des Expositions) :
- Une reproduction en édition limitée, de la médaille commémorative de Saint-Anselme d'Aoste, marquant le neuvième centenaire de la mort de ce dernier, est proposée au public à l'occasion de la Foire. Un guichet des postes italiennes, spécialement aménagé pour cette occasion, disposera de l'oblitération spéciale Saint-Ours.

Le long du parcours de la Foire
Distribution de produits typiques dans les pavillons gérés par les syndicats d'initiative valdôtains (Pro-Loco).
Dans l'après-midi
Spectacles itinérants de musique traditionnelle le long du parcours de la Foire.

AUTOUR DE LA FOIRE
29 janvier - Concert d'ouverture
21h - Collégiale de Saint-Ours : présentation de « Chantons Domaine » pour chœur et quintette de cordes, exécuté par le Chœur Saint-Ours.

30 janvier - Veillà des enfants
de 16h à 18h, sur la petite place rue Vevey (Europe Direct Vallée d'Aoste);
- Messe des artisans
18h, en la collégiale de Saint-Ours ;
- Veillà traditionnelle à partir de 19h, une grande fête populaire à l'ombre de l'antique Porte prétorienne, en compagnie de différents groupes folkloriques. Distribution gratuite de bouillon chaud et de vin brûlé.

31 janvier - Spectacle de musique traditionnelle des Alpes
21h, au Cinéma Théâtre Giacosa, dirigé pas les *Trouveur Valdotèn*.

PAVILLON DE L'ŒNO-GASTRONOMIE
Place Plouves,
du 29 janvier au 1er février
Tous les ingrédients de la cuisine valdôtaine seront réunis dans ce pavillon, du 29 janvier au 1er février, et les producteurs en personne offriront avec plaisir à leurs visiteurs curieux d'artisanat valdôtain l'occasion de savourer une autre petite « tranche » de région. Dans le grand pavillon aménagé place Plouves, les produits de la Vallée d'Aoste vont de pair avec les objets de l'artisanat de tradition. Chacun pourra ainsi apprécier les affinités naturelles de la fontine et de la planche en poirier sur laquelle on la coupe, des grolles et du vin rouge local, du copapan et du classique pain noir. Si nous devions composer un menu valdôtain, nous devrions commencer par les salaisons et la charcuterie : lard d'Arnad, motsetta, teteun, boudeun, jambon de Bosses et de Saint-Marcel.
La Dégustation de ces produits, et en particulier des P.A.T. (produits agro-alimentaires traditionnels), laisse en bouche le parfum des herbes des alpages. Mais la liste des hors-d'œuvre ne s'arrête pas là : il faut y ajouter les vol-au-vent à la fondue valdôtaine, les mille canapés de pain noir au miel, aux noix, aux châtaignes, les fromages frais aux herbes aromates… Quelle meilleure conclusion pour le repas que les fromages AOP, les galettes au beurre, tuiles, flantze et tartes aux fruits, les « baci de Nus » ou le nougat de Saint-Pierre, puis une tasse de café torréfié dans l'une des entreprises valdôtaines spécialisées et arrosé d'une goutte d'eau-de-vie, d'une liqueur aux herbes des Alpes ou de l'incomparable génépy.
Tous ces produits sont accompagnés du pain et des gressins typiques de la Vallée d'Aoste aux formes et aux saveurs multiples, tandis que les verres se remplissent des remarquables vins valdôtains D.O.C., rouges, blancs ou flétris, dont les arômes caractéristiques portent l'empreinte des vignobles autochtones et qui ont été affinés dans les caves coopératives locales, ou bien dans des maisons vigneronnes dirigées par des vignerons de tous âges.

HORAIRES D'OUVERTURE :
le **29/01** : 10h - 19h ;
le **30/01** : 08h - 22h ;
le **31/01** : 08h - 19h ;
le **01/02** : 10h - 19h.

Places Chanoux et Plouves, du 29 janvier au 1er février

L'Atelier

L'exposition-vente se propose de valoriser le travail des professionnels de l'artisanat valdôtain. « L'Atelier » est le lieu où les entreprises valdôtaines, qui ont fait de la passion de l'artisanat un métier, exposent leurs créations.
C'est ici que sont présentés et mis en vente des articles relevant de toutes les catégories de l'artisanat, telles que la sculpture, les objets d'usage quotidien, les meubles, le fer forgé, les tissus, les chaussures, les accessoires d'habillement et les créations en céramique, en cuivre, en verre, en or et en argent. Les visiteurs de « L'Atelier » pourront rencontrer les artisans sur leurs stands et découvrir ainsi, de manière très directe et personnelle, les techniques de fabrication utilisées.

HORAIRES D'OUVERTURE :
le **29/01** : 10-19h ; le **30-31/01** : 08-19h ; le **01/02** : 10-19h

Pendentif : « la potse »

Large louche en bois, au manche court, utilisée encore de nos jours dans le cadre de la transformation du lait : un objet à la fois ancien et moderne, aux multiples usages. Le fromager emploie cet instrument, généralement en érable, pour recueillir d'un geste expert la crème qui affleure à la surface du lait que l'on a laissé reposer après la traite. Il ajoute ensuite la présure au lait avant de vérifier la consistance du caillé et de poursuivre la fabrication de la Fontine ou d'autres excellents fromages maigres... Signe distinctif des exposants de la 1009ème Foire de Saint-Ours, « la potse » peut aussi constituer un souvenir original pour les visiteurs qui pourront se la procurer les 30 et 31 janvier, place Chanoux.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Gidea

MUSUMECI S.P.A.

Approbation à l'unanimité

Projet de loi anticrise pour soutenir les familles et les entreprises des Jeunes

Nous vous avions parlé sur les pages de ce journal du plan anticrise dès son approbation par le Gouvernement régional, le 30 décembre dernier. Un plan s'élevant à 76 millions d'euros dont 47 sont destinés aux activités productives et 29 aux familles. Nous en parlons à nouveau aujourd'hui car le projet de loi n°19 *«Mesures régionales extraordinaires et urgentes anticrises pour soutenir les familles et les entreprises»* a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de la Vallée lors de sa séance du 14 janvier.

Dans son intervention, le Conseiller Luciano Caveri, rapporteur de la loi, a souligné que *«la discussion d'aujourd'hui démontre l'intérêt du Conseil de la Vallée face aux problèmes concrets de notre région et, dans ce cas, face à une crise économique et financière mondiale.»*

«Ce n'est pas par hasard -a poursuivi le Conseiller Caveri-*, tandis que le Conseil de la Vallée commence la discussion sur le projet de loi anticrise, que le Parlement italien est en train d'examiner la conversion en loi d'un décret-loi sur une matière analogue en démonstration des synergies qui, au nom de la subsidiarité, doivent s'exprimer afin de combattre la crise et ses conséquences dont la première est une chute de l'emploi. Dans le cadre de l'examen de ce projet de loi, il faut souligner la rapidité de la réponse décidée par le Gouvernement régional dans une logique d'une grande implication du Conseil de la Vallée et parties économiques et sociales de la communauté valdôtaine.*

Ce projet de loi est donc le fruit de divers apports et représente une première série de mesures qui pourront être amplifiées, notamment à la lumière de rendez-vous significatifs tels que, par exemple, l'aménagement du budget dans quelques semaines. Je voudrais aussi rappeler que le texte est discuté aujourd'hui par notre Assemblée selon des procédures qui ont permis un examen rapide en Commissions et au Conseil de la Vallée, démonstration d'une logique bipartisane entre majorité et opposition face à l'urgence en cours.

Pour en venir au texte à proprement parler, il faut mettre en évidence l'explicitation du rôle des Consortium de garantie de crédits, la suspension des mensualités des emprunts régionaux sur l'ensemble des lois régionales, la sécurité sociale complémentaire et le bonus énergie pour les travailleurs et les familles en difficulté, les exemptions de la taxe pour les déchets et pour un ensemble de tarifs dans divers secteurs, en sachant que les entrées mineures pour les collectivités locales seront compensées, ainsi que la limitation des coûts de l'énergie électrique.

Cette disposition permettra à l'économie valdôtaine et aux familles d'être un peu plus à l'aise et la capacité du législateur et de l'exécutif sera de percevoir, au cours de prochains mois toutes les situations positives ou négatives qui apparaîtront. La représentation réelle de la crise n'est malheureusement pas fictive mais elle est grave et représente un début de récession qui pourra être combattu par ce genre de mesures, en sachant que nous devrons travailler sur des réformes structurelles et sur une réorientation de la dépense.»

Avis de concours à l'intention des universitaires

Parlement francophone des Jeunes

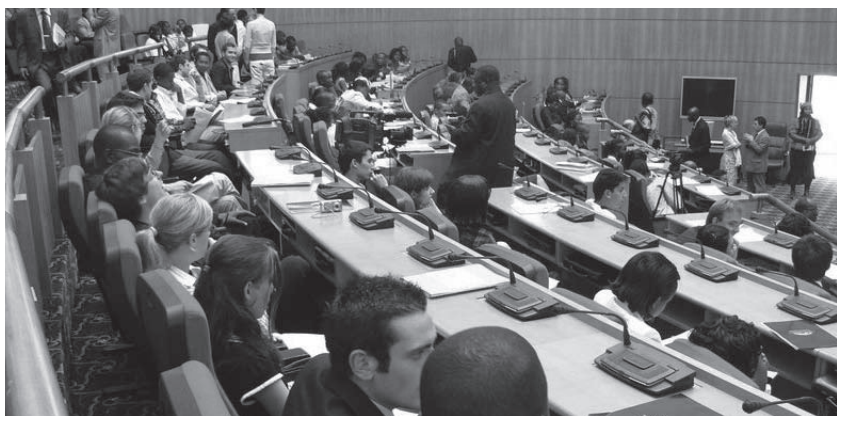

Quatrième Parlement francophone des Jeunes - Libreville (Gabon) - Juillet 2007

Dans le cadre de ses activités au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et avec le Parlement de la Communauté française de Belgique, le Conseil de la Vallée lance un concours à l'intention des étudiants universitaires pour la participation aux travaux de la 5ème session du Parlement francophone des Jeunes de l'APF, qui se tiendront à Paris du 4 au 6 juillet 2009, et à la 13ème session du Parlement Jeunesse de la CFB, qui se déroulera à Bruxelles du 22 au 27 février 2009. Les participants à la sélection doivent être résidants en Vallée d'Aoste : pour le Parlement Jeunesse, ils doivent être âgés de 17 à 25 ans ; pour le Parlement francophone des jeunes, de 18 à 23 ans.

Pour prendre part à la sélection, les candidats sont appelés à rédiger un texte de quatre pages sur un thème qui rentre dans les domaines de compétence des quatre commissions permanentes de l'APF. Pour la Commission Politique : les enfants soldats ; pour la Commission de l'Education : le travail des enfants ; pour la Commission des Affaires parlementaires : les jeunes et les partis politiques ; pour la Commission de la Coopération : la crise alimentaire, la crise financière, la vie chère, le pouvoir d'achat : les conséquences sociales sur la jeunesse francophone.

Le dépôt des dossiers de candidature est fixé au 30 janvier 2009, à 17h. Le formulaire de candidature, disponible à l'adresse www.consiglio.regione.vda.it, devra être remis au Bureau du Protocole du Conseil de la Vallée - 1, place Deffeyes - Aoste.

La sélection aura lieu le 3 février 2009 à 15h. Un jury examinera les candidats lors d'un entretien permettant d'évaluer le texte rédigé et de juger leur compétence à l'orale ainsi que leur expérience dans divers domaines. La première jeune fille et le premier jeune homme sélectionnés pourront participer à la 5ème session du Parlement francophone des Jeunes de l'APF; le/la troisième sélectionné(e) pourra participer aux travaux de la 13ème session du Parlement Jeunesse de la Communauté française de Belgique.

Pour tout renseignement ultérieur, s'adresser à M. Callisto Savioz, Direction des Relations extérieures et des Rapports institutionnels – 1, rue Piave - 11100 Aoste. Tél : 0165-526143, télécopieur : 0165-526257, courriel : csavioz@consiglio.regione.vda.it.

Les IIème et IVème Commissions permanentes demandent d'ultérieurs approfondissements

Acquisition de quotes-parts Enel

La IIème Commission *Affaires générales* et la IVème Commission *Essor économique*, respectivement présidées par le Vice-président Alberto Crétaz et par le Président Diego Empereur, se sont réunies lundi dernier, 19 janvier, pour examiner ensemble le texte de la résolution souscrite par les Chefs de Groupe de la majorité Diego Empereur, Leonardo La Torre et Francesco Salzone et par le Chef de Groupe du Parti Démocratique, Carmela Fontana, concernant l'acquisition de la part de la Région Vallée d'Aoste de quotes-parts de capital de propriété Enel, point inscrit d'urgence à l'ordre du jour de la séance du Conseil de la Vallée du 15 janvier et renvoyé pour approfondissements par les Commissions compétentes.

«Les deux Commissions – expliquent les Conseillers Alberto Crétaz et Diego Empereur –*, après l'audition du Président de la Région Augusto Rollandin, ont décidé d'effectuer un ultérieur examen de la question avec le Président de la Région, accompagné de représentants de Finaosta et de Deval, et cela afin de donner la possibilité aux Conseillers d'avoir tous les éléments nécessaires à une évaluation. L'argument sera soumis à l'attention du Conseil dans sa séance des 11 et 12 février prochains.»*

Le texte de la résolution représente, d'une part, *«l'intérêt de la Région à devenir actionnaire majoritaire des sociétés de distribution et de vente d'énergie électrique opérant sur le territoire valdôtain et jusqu'à aujourd'hui contrôlées par Enel Spa»*. et, d'autre part, invite *«le Président de la Région, les Parlementaire valdôtains et les forces politiques présentes au Conseil d'œuvrer auprès des sièges opportuns afin d'achever le projet commencé en 2000»*.

«Il s'agit d'un projet important pour la communauté valdôtaine -souligne Diego Empereur- *et nous pouvons aujourd'hui confirmer la validité des choix effectués en 2000, lorsque la Région acquit les 26 centrales hydroélectriques de propriété Enel situées en Vallée et créa une société de distribution d'énergie dont le capital était de 51% de l'Enel et 49% de la Région.*

Le projet originel a en effet permis d'obtenir de très bons résultats. Aujourd'hui, nous voulons faire un pas de plus pour, d'une part, garantir la sécurité du service sur tout le territoire valdôtain ainsi que la qualité du rapport avec les usagers et pour, d'autre part, mettre en place une gestion plus flexible des tarifs à l'avantage des citoyens.»

L'activité des Commissions

Lundi 12 janvier 2009 – IIème Commission permanente *Affaires générales*

Projet de loi n°13 présenté par le Gouvernement régional *«Dispositions urgentes en matière d'emploi public régional»*. Rapporteur : le Conseiller Luciano Caveri.

Proposition de règlement n°2 présenté par le Gouvernement régional *«Modifications du règlement régional n°7 du 30 novembre 1998 (Règlementation de l'impôt régional sur les formalités de transcription, inscription et annotation de véhicules au registre public automobile (IRT))»*. Rapporteur : la Conseillère Hélène Impérial.

Projet de loi n°19 présenté par le Gouvernement régional *«Mesures régionales extraordinaires et urgentes anti-crise pour soutenir les familles et les entreprises»*. Nomination du rapporteur et illustration du rapport.

Sections d'Introd et Rhêmes-Notre-Dame

Trophée Union Valdôtaine

Compétition de Slalom Géant

Samedi 14 Février 2009 - Rhêmes-Notre-Dame

Réservé à tous les inscrits et sympathisants

PROGRAMME

Vendredi 13 février 2009
20h00 - Tirage au sort à l'Hôtel Boule de Neige

Samedi 14 février 2009
8h30 - Remise des dossards à l'Hôtel Boule de Neige
10h00 - Départ de la course
13h00 - Déjeuner à l'Hôtel Granta Parey
15h00 - Remise des prix

CATEGORIES
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors Femmes - *1974-1993*
Dames - *1973 et années précédentes*
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors hommes - *1974-1993*
Amateurs hommes - *1973-1967*
Vétérans hommes - *1966-1955*
Pionniers hommes - *1954 et années précédentes*
Moniteurs de ski et classés FISI hommes et femmes - *inférieur à 100 points - Surf*

REGLEMENT

1. Chaque section pourra inscrire un nombre illimité de participants.
2. Le trophée sera assigné d'après la somme des deux meilleurs points remportés par les inscrits à la même section.
3. Inscriptions : 5 euros.

Les inscriptions : au siège central (tél. : 0165-235181) ou au siège de Pont-Saint-Martin (tél. : 0125-1969000).
Terme maximum, le vendredi précédant la compétition à 12h.
Prière de communiquer aux sièges les adhésions au déjeuner à l'Hôtel Granta Parey dernier délai mercredi 11 février.
Le prix est de 30 euros.

REMISE DES PRIX
Le trophée sera assigné comme indiqué au point n° 2 du Règlement.
Des prix individuels pour le 1er, le 2ème et le 3ème concurrent classé dans chaque catégorie.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Considérations et propositions

Le premier éditorial 2009 de notre Président aborde un problème très important pour l'essor de la démocratie, à savoir la participation de la base aux choix politiques.
C'est appréciable que ce problème soit présenté par notre Président, ce qui prouve sa sensibilité et j'ose croire sa volonté aussi de progresser effectivement dans le sens indiqué.
Le problème de la participation populaire aux décisions politiques existe depuis toujours et il est difficile à réaliser étant donné l'attitude de beaucoup de dirigeants qui semblent préférer, tout au plus, présenter les choix déjà effectués mais qui malheureusement, semblent éviter avec conviction toute confrontation sur des projets nouveaux.
Si l'actuelle direction du Mouvement désire vraiment un progrès dans la participation populaire, si elle désire vraiment jouir de l'énergie, des idées, des suggestions de tout le monde, elle devra s'atteler convenablement pour favoriser cette participation.
Une présence assidue des dirigeants du Mouvement dans toutes les sections s'avère donc indispensable avec la programmation de réunions visant à solliciter les suggestions des adhérents sur des projets déjà entamés ou pour connaître des propositions sur des projets nouveaux.
Par ailleurs les sections, lors de leurs réunions, devraient toujours rédiger un procès-verbal et en faire part à la direction du Mouvement, avec l'engagement que toutes les suggestions et les propositions politiques venant des sections fassent l'objet de débat lors des réunions du Conseil Fédéral.
Une action convaincue dans le sens indiqué serait très utile pour dépasser la situation actuelle où l'apathie semble l'emporter sur l'enthousiasme et le silence sur une confrontation sincère. En ce moment presque tous, et j'aimerais comprendre leurs raisons, préfèrent éviter n'importe quelle considération et proposition ; est-ce la conséquence d'un manque d'idée ou du souci de quelques réactions vindicatives de la part de ceux qui détiennent le pouvoir ? Ce qui est évident, c'est qu'avec un tel comportement, la base manque à son rôle de moteur propulsif de la démocratie.
C'est donc une tâche très lourde qui attend notre Président car réussir à faire fléchir cette sotte coutume demandera sûrement une application constante pendant longtemps.
Mes souhaits les meilleurs, cher Président ! Si tu parviendras, conformément à tes intentions, à établir un dialogue franc entre la base et la direction de même qu'entre le Mouvement et les Administrateurs, tu auras sûrement obtenu un résultat très important et contribué remarquablement au progrès démocratique du Peuple valdôtain.

Silvio Bastrentaz

COMITÉS DE DIRECTION

Saint-Vincent

Président : Stefano Juglair ;
Vice-président : Massimo Martini ;
Secrétaire : Jean-Paul Zanini ;
Membres : Enrico Canale, Bruno Charrière, Alfredo Crétier, Nadia Rizzotto, Silvio Sarteur, Giampiero Valentino.

Sarre

Président : Silvia Vallet ;
Vice-présidents : Loredana Pallais, Susanna Bozon ;
Secrétaire : Andrea Pallais ;
Trésorier : Carlo Besenval (resp. drapeau) ;
Membres : Bruno Blanchet, Alessio Limonet, Ivana Blanc ;
Conseil Fédéral : Marina Broccard Chanoux ;
Membres de droit : Roberto Vallet, Aldo Limonet, Ivana Meynet, Michel Juglair, Palma Lorenza.

Signayes

Président : Pierino Nex ;
Vice-président : Lorenzo Cristofoli ;
Secrétaire : Ugo Girod ;
Membres : Didier Jacquemin, Michel Vetticoz.

Saint-Pierre

Président : Giovanni Lillaz ;
Vice-président : Piero Carlin ;
Secrétaire : Walter Chentre ;
Membres : Giuseppe Miret, Elida Domaine, Angelo Juglair, Mario Chioso ;
Membres de droit : Giuseppe Jocallaz, Laura Glarey, Franco Vinante, Claudio Obert, Nathalie Dufour, Ivano Rumiod, Stefano Charles, Marco Carlin, Paolo Lavy.

Saint-Rhémy-en-Bosses

Président : Corrado Jordan ;
Vice-président : Fabio Jacquin ;
Secrétaire : Nadir Zandonà (responsable du drapeau) ;
Membres : Alberto Ciabattoni, Piero Jordan, Ivan Marguerettaz ;
Membres de droit : Claudio Réal, Aurelio Marguerettaz.

Torgnon

Président : Thierry Chatillard ;
Vice-président : Franco Vesan ;
Secrétaire : Christian Engaz ;
Membres : Giuliano Neyroz, Christophe Chatillard (resp. Presse), Nathalie Chatillard (Conseil fédéral) ;
Jeunesse Valdôtaine : Sophie Chatillard ;
Membre de droit : Gilbert Neyroz.

Valgrisenche

Président : Elie Bois ;
Vice-président : Sergio Togni ;
Membres : Georges Viérin, Fabien Béthaz ;
Membre de droit : Piergiorgio Barrel.

Valpelline

Président : Isa Robbin ;
Vice-président : Patrizia Pétey ;
Secrétaire : Davide Pocetta ;
Membres de droit : Claudio Restano, Susi Robbin, Paolo Bionaz, Gianni Torello.

Valsavarenche

Président : Alexandre Oddone ;
Vice-président : Pierino Jocollé ;
Secrétaire : Jacqueline Schelaye ;
Membres : Aurelio Thomasset, Gianfranco Carlin ;
Membres de droit : Giuseppino Bich, Stefano Cerise.

Valtournenche

Président : Silvano Gorret ;
Vice-présidents : Luciano Botticini, Massimo Chatrian ;
Secrétaire : Marco Ciccarelli ;
Membres : Giorgio Pession, Luca Vallet, Laurent Brunodet, Jean-Antoine Maquignaz, Carlo Bich, Maura Chatrian, Marzia Vuillermoz, Antonio Carrel, Diego Pession ;
Membres de droit : Domenico Chatillard, Deborah Camaschella, Luca Varvello, Celestino Vittaz, Marino Gaspard, Patrik Zanolli, Giuliano Trucco, Mirko Lombard, Gabriele Maquignaz.

Verrès

Président : Mary Danna ;
Vice-Président : Luigi Mello-Sartor ;
Secrétaire : Ezio Alliod ;
Trésorier et responsable du drapeau : Elio Janin ;
Membres : Jean-Pierre Bettoni, Pierluigi Bréan, Andrea Favre ;
Membres de droit : Fabrizio Casiraghi, Roberto Fosson, Stefano Giovanzana, Silvio Perruchon, Piero Prola, Piera Squinobal, Sabina Thoux, Susy Vallino.

Villeneuve

Président : Walter Dal Canton ;
Secrétaire : Lorena Perrier ;
Membres : Roberto Dal Canton, Marino Chuc ;
Membres de droit : Ettore Lavy, Roberta Quattrocchio, Roger Chuc.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche
a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Luigi YON
âgé de 62 ans

La section unioniste de Valtournenche présente ses condoléances les plus sincères à sa femme Marisa, à ses enfants Luca et Elsa, membre de la section, ainsi qu'à tous ses parents.

***

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin
a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Albina PLANAZ (Bina)
veuve FABIOLE-NICOLETTO
âgée de 93 ans

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente ses condoléances les plus sincères à son fils Sergio, membre de la section, avec son épouse Elda, à ses petits-enfants Simone avec Alice et Sara avec Christian, ainsi qu'à tous ses autres parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche
a la joie d'annoncer la naissance de

Thomas PERRON

qui est venu réjouir le foyer de Paolo et de Manuela.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

***

La section de l'Union Valdôtaine d'Issogne
a la joie d'annoncer la naissance de

David COUT

qui est venu s'unir à la petite sœur Giorgia pour réjouir davantage le foyer de Stefano, ancien président de la section, et de Laura Villanese. La communauté unioniste d'Issogne présente ses félicitations aux heureux parents ainsi qu'aux grands-parents Gioachino, Olimpia et Rina et aux tontons Cinzia et Roberto et ses vœux de bonheur et de prospérité au petit David.

Le Carnaval en Vallée d'Aoste

Parmi les rendez-vous les plus importants de l'hiver valdôtain, on ne peut pas manquer le Carnaval, un événement traditionnel qui encore aujourd'hui est très vivant dans plusieurs Communes de la Vallée d'Aoste où il représente toujours un moment de rassemblement social.
Au mois de janvier et de février, plusieurs localités revivent, avec des fêtes et des masques anciens, les rites propitiatoires archaïques liés à la fin de l'hiver et à l'arrivée du printemps.
Le Carnaval le plus spectaculaire est celui des pays de la Vallée du Grand-Saint-Bernard, ou mieux encore, de la « Comba Freide » (c'est-à-dire « vallée froide », à cause du vent). La première trace documentée remonte en 1467, mais il faudra attendre jusqu'au passage de l'armée napoléonienne en 1800 pour le premier défilé de la *"benda"*, à savoir un ensemble de masques et de caractéristiques *"landzettes"*, costumes inspirés des uniformes de l'armée française, confectionnés entièrement à la main et décorés avec des perles, des paillettes et des petits miroirs qui reflètent la lumière.
Pendant les derniers jours du carnaval se déroulent les défilés officiels, mais déjà durant les semaines précédentes, des petits groupes masqués (*patoille*) rendent visite aux familles des différents hameaux où ils sont accueillis joyeusement.
Ces visites ont déjà commencé, le 10 janvier dernier à Ollomont et à Bionaz, se sont poursuivies, les 17 et 18 à Valpelline et continueront les 22 et 24 février à Doues, les 7 et 8 février à Allein, le 14 février et du 21 au 24 février à Gignod, les 19 et 20 février à Etroubles, le 21 février à Saint-Oyen et du 21 au 24 février à Roisan. La manifestation traditionnelle par excellence se déroule du 21 au 24 février à Saint-Rhémy-en-Bosses : le cortège est ouvert par Napoléon, suivi d'un guide qui porte un drapeau et dirige le défilé avec son cornet.
Ensuite, il y a les musiciens, qui précèdent le diable habillé avec un manteau court rouge bordé de blanc. Puis c'est le tour des couples, s'agissant de personnages aimables comme les arlequins et les demoiselles, suivis par les couleurs, d'abord le noir (qui symbolise l'hiver), et le blanc (la belle saison) et ensuite toutes les autres.
A la fin du défilé, le fou et la folle, deux époux âgés, et l'ours – qui symbolise la nature et la fécondité – avec son dompteur qui le tient en laisse.
Le Carnaval de Verrès est lui aussi très spectaculaire (du 21 au 24 février) : la fête, qui se déroule dans le pays et le manoir médiévaux, évoque un événement datant de 1400 qui voit comme protagoniste Catherine, fille du Comte François de Challant, qui - en ne voulant pas se rendre à l'impossibilité d'hériter des biens de son père (en tant que femme) essaya d'avoir de son côté la population en invitant les habitants à une fête dans le château. Pour les habitants de Verrès, qui chaque année donnent vie à l'évocation, c'est un honneur d'être appelé à interpréter les personnages principaux de l'histoire.
A Pont-Saint-Martin aussi, depuis 1910, le Carnaval (cette année du 19 au 25 février) est une occasion d'évocation historique : dans le centre historique le pays en fête évoque la défaite des Salasses par les Romains qui concèdent aux vaincus la possibilité d'une revanche par une « course de chars ».
Le Carnaval s'inspire aussi d'une autre légende, celle de la *"Nymphe"* du Lys, le torrent qui traverse le centre de la Commune : fâchée contre les habitants, elle aurait grossi le torrent avec l'intention de détruire le pays, mais, arrivée au pont romain, les prières du peuple l'auraient convaincue de se plier et de les épargner sans provoquer de dommages.

Enfin, la population accroche à l'unique arcade de ce pont et brûle, dans la soirée de Mardi gras, l'effigie du diable (auquel une autre légende attribue la construction du pont, en relation avec le passage dans le pays de Saint Martin de Tours).
L'interprétation du rôle de la *"Nymphe"* est pour les jeunes du pays un honneur dont on se souvient pendant toute de la vie.

Aoste, du 24 au 25 janvier 2009

« A la découverte des Carnavals de montagne »

Durant l'après-midi du jeudi 15 janvier dernier, le syndic Guido Grimod et l'assesseur aux Activités productives Bruno Giordano ont présenté, au salon Ducal de l'Hôtel de Ville d'Aoste, la manifestation *« A la découverte des Carnavals de montagne »*, qui a été organisée par l'Administration communale, en renouvelant la glorieuse tradition du Carnaval dans la Ville d'Aoste.
Les Administrateurs communaux ont présenté aux journalistes les contenus et le programme de la manifestation qui se déroulera pendant les journées des 24 et 25 janvier dans le centre historique du chef-lieu avec la participation de masques, de groupes historiques et carnavalesques provenant de toute la région, du reste de l'Italie et des autres pays européens. L'édition

2009 du Carnaval de Montagne sera caractérisée par la présence de certains des plus importants Carnavals Historiques de la Vallée d'Aoste, outre à la présence de différents groupes, guggen et marching band, de renommée internationale.
Le prologue du 24 janvier se tiendra au Pavillon des Fêtes, préparé place Mazzini, avec une grande soirée dansante gratuite, présentée par l'animateur radiophonique *« Marco, la Voix de Radio Zeta »*.
Le clou de la manifestation est au programme le dimanche 25 janvier prochain avec le *« Carnaval de Montagne 2009 »*, une kermesse qui permettra à des centaines de masques et figurants de défiler à travers les rues et les places du centre historique d'Aoste avec des exhibitions et des animations auprès des quatre Points Spectacles.
Puis, le « Roi Barleth » et la « Reine Grolla », interprétés respectivement par Wanner Orsi d'Arvier et Elisa Pieiller de Saint-Marcel ouvriront le défilé qui partira, à 14h30, de l'Arc d'Auguste,.
« Déjà protagonistes du Carnaval de la ville d'Aoste dans les années 60 – ont souligné le syndic Guido Grimod et l'assesseur Bruno Giordano – *ces personnages reviennent sur la scène grâce au travail de recherche du Charaban, parce que la manifestation, au-delà de l'aspect ludique, focalise l'attention sur l'aspect historique et culturel des Carnavals de montagne ».* A 17h30, le Grand Final sur la place Chanoux avec un concert.

ORDRE DU DÉFILÉ

Le Roi Barleth et la Reine Grolla
Aoste Sèn Marteun
Chenegouga Suisse
Le' Beuffon Courmayeur
Gioppini Bergamo
Arlecchino e i Zani San Giovanni Bianco
Gignod Comité de Poudzo
Champdepraz
Roisan et Bionaz
Champdepraz
Saint-Denis - maniero di Cly
Quart Comité Quart-Naval (groupe historique)
Millennium Drum & Bugle Corps Pont-St-Martin
Pifferi e Tamburi di Arnad
La Castellania Bard
Lo Carnaval de Sorreley - Sorreley
Nus
Fénis
La carovana della speranza – Groupe Western (Cavalieri del Conte Verde)

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

Il m'était déjà arrivé d'employer cette expression, très utilisée, dont je ne connaissais pas l'origine. Il s'agit de « *l'effet papillon* » qui est souvent cité ainsi: « *Le battement des ailes d'un papillon peut-il déclencher une tempête à l'autre bout di monde?* ».
J'étais curieux et j'avais entendu ce concept dit de différentes manières, donc je me suis mis à chercher le fil rouge de cette expression qui veut rendre plus compréhensible la "théorie du chaos" si compliquée et riche de notions mathématiques. Une théorie complexe, je disais, et si je devais dire quelle est son utilité j'utiliserais une phrase tirée d'un livre sur cet argument écrit par Ivar Ekeland, qui dit: « *On ne pourra plus énoncer une théorie scientifique sans dire ce qui est calculable dans cette théorie et ce qui ne l'est pas* ».
Ainsi qu'il arrive parfois pour des exemples concrets qui sont tirés des images, cette histoire du papillon a commencé à vivre autonomement et elle est citée plus ou moins correctement ; voilà quelques éléments pour mieux la connaître.
La reconstruction historique n'est pas unanime. L'explication donnée en 1995 par Nicolas Witkowski dans les pages de la revue *Alliage* est celle que je trouve plus persuasive.
La première étape remonte à Henri Poincaré qui écrit dans un de ses livres : « *Un dixième de degré en plus ou en moins en un point quelconque (....) un cyclone éclate ici et non pas là* ». Le cyclone apparaît, mais le papillon ne le fait qu'en 1972. C'est à ce moment que Philip Merilees donne pour titre à une conférence du collègue météorologue Edward Lorenz « *Le battement d'ailes d'un papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas?* » Voilà qui est fait! Ainsi naît « *l'effet papillon* », qui est plus tard défini de cette manière dans un livre de succès du journaliste James Gleick, qui a pour but de prouver le phénomène de sensibilité aux conditions initiales qui doit être interprété doublement: si le papillon pouvait déclencher un tornade qui, sans lui, ne se serait pas formée, il pouvait tout aussi bien empêcher une tornade de se former.
Ce n'est que plus tard que la métaphore, qui devient de plus en plus utilisée, est invalidée par les scientifiques. David Ruelle, un des pionniers du chaos, explique que « *les papillons volent en air calme* » et donc l'exemple n'a pas de sens, alors que le CNRS français ajoute « *la belle image du battement d'ailes de papillon induisant une tornade de l'autre côté de la planète est inexacte, car il existe aussi une dissipation de l'erreur à très petite échelle* ». Comme si on disait que le célèbre battement d'ailes se termine là où il se produit…
Malgré cela la phrase prend beaucoup d'ampleur, dans le monde du journalisme et même au cinéma. Dans Jurassic Park, le mathématicien prédit la catastrophe liée à la diffusion dans le monde des dinosaures reconstruits génétiquement, évoquant un papillon chinois déclanchant une tempête sur New York.
L'« *effet papillon* » nous met en garde à propos des dangers de simplification de la crise économique que nous vivons. Ivar Ekeland, dont j'ai parlé plus haut, consacre une partie de son livre sur le chaos à l'alternance dans le domaine économique entre des périodes de régression et d'autres d'expansion et au fait que les théories classiques non seulement n'expliquent pas les raisons exactes, mais surtout ne sont pas en mesure de prévoir les crises des marchés lorsqu'elles sont sur le point de se présenter. Son idée est de continuer à explorer les différents mécanismes et les raisons pour rendre plus prévisible l'économie et en explorer les côtés obscurs. Je crois que cela est vrai également pour les mesures avec lesquelles on répond à la crise : il faut éviter de parcourir uniquement les routes connues et faire preuve d'innovation et de fantaisie.